

Aide Confidentielle

Cas urgent

Aux Etats-Unis

- APPELEZ TOUJOURS LE 911 en cas de danger immédiat. Indiquez que vous signalez un incident de violence conjugale. La police saura comment intervenir.

Hors des Etats-Unis

- APPELEZ le numéro d'urgence locale ou le service de sécurité de votre organisation.

Cas non urgent

Aux Etats-Unis et en dehors

- Le DAPP, Service de Prévention de la Violence Conjugale est un service spécialisé, gratuit, confidentiel, 24h/24, 7j/7, appelez le +1 202-458-5800. Le DAPP, Service de Prévention de la Violence Conjugale peut orienter le personnel du Groupe BM et leurs conjoints vers un avocat en cas de besoin.
- L'équipe de Prévention de la Violence Conjugale vous assiste et oriente vers des services de soutien. Envoyez un courriel à daprevention@worldbank.org, appelez le +1 202-473-2931 aux horaires de bureau du Groupe BM à Washington, DC.
- Le Service de Sécurité du Groupe BM fournit une assistance 24h/24, 7j/7, appelez le +1 202-458-8888 ou envoyez un courriel à wbgsecurity@worldbank.org.
- Le National Domestic Violence Hotline est un service confidentiel d'écoute et d'information 24h/24, 7j/7 pour les VICTIMES et les AUTEURS DE VIOLENCE CONJUGALE résidant aux Etats-Unis, appelez le 1-800-799-7233.
- Pour plus d'informations: www.worldbank.org/domesticabuse.

Ressources Supplémentaires

Pour le Personnel du Groupe BM

- CONSULTATION : Le Service de Santé peut offrir une aide confidentielle en cas de crise personnelle/professionnelle, appelez le +1 202-458-4457 et/ou visitez <http://HSDCounseling>.

Pour les Conjointes/Partenaires du Groupe BM

- Veuillez CONTACTER PAR TELEPHONE, COURRIEL ou EN PERSONNE le bureau de l'Association des Familles de la Banque Mondiale (détails sur le dos de la page) pour en savoir plus sur les aides possibles.

Saisissez une main tendue !



Contacts importants pour le Personnel du Groupe BM et leurs conjoints/partenaires confrontés à une situation de violence conjugale.

EN CAS DE DANGER IMMEDIAT

Appelez le 911 aux Etats-Unis
Appelez le numéro d'urgences local hors des Etats-Unis

DAPP, SERVICE DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE CONJUGALE

Service de soutien et consultation.
Gratuit. Confidentiel. 24h/24, 7j/7.
Appelez le +1 202-458-5800

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE CONJUGALE

pour une orientation et des conseils.
Aux horaires de bureau du Groupe BM
Envoyez un courriel à daprevention@worldbank.org Appelez le +1 202-473-2931

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.worldbank.org/domesticabuse Cette brochure est réalisée par l'Association des Familles de La Banque Mondiale (WBFN) avec le soutien des Ressources Humaines (HR) et des Services de Santé (HSD).

WBFN est l'association de conjoints/partenaires des employés du groupe BM aidant bénévolement leurs pairs. Appelez le +1 202-473-8751 ou allez sur www.wbfn.org.

World Bank Group
World Bank Family Network
Against Domestic Abuse

La Violence Conjugale c'est...

L'abus de pouvoir dans les relations intimes. Un ensemble de comportements qui comprennent :

- violence verbale & psychologique
- isolement social, enfermement
- intimidation
- contrôle de l'argent
- violence physique ou menace
- violence sexuelle

...un crime aux Etats Unis et dans beaucoup d'autres pays

Qui sont les Victimes?

- Des milliers de personnes souffrent en silence par crainte de violentes représailles, tant physiques que financières, psychologiques, garde des enfants etc.
- Toutes les cultures, toutes les classes socio-économiques, toutes les confessions et tous les niveaux d'éducation sont concernés.
- La plupart des victimes sont des femmes et des enfants; des cas de violence contre des hommes sont aussi recensés, en particulier chez les couples de même sexe.

Suis-je une victime de violence conjugale ?

Est-ce que votre partenaire...

- Vous rabaisse ou vous critique devant vos ami(e)s ou votre famille ?
- Rabaisse vos réalisations et critique vos décisions ?
- Vous intimide ou menace pour vous soumettre à sa volonté ?
- Vous traite avec mépris ?
- Vous brutalise physiquement et/ou vous pousse, bouscule, ou frappe ?
- Vous téléphone sans arrêt pour contrôler vos faits et gestes ?
- Vous insulte ou maltraite sous l'effet de drogues ou d'alcool ?
- Vous tient responsable de son comportement abusif ?
- Vous impose des pratiques sexuelles sous la contrainte ?
- Vous fait croire que vous ne pourrez jamais le/la quitter ?
- Vous interdit de faire ce que vous souhaitez, comme rencontrer amis et famille ?
- Vous empêche de sortir après une dispute, ou vous enferme, pour vous « faire la leçon » ?

Est-ce que vous...

- Craignez parfois la réaction de votre partenaire ?
- Cherchez toujours des excuses au comportement de votre partenaire ?
- Pensez que si vous modifiez votre comportement, celui de votre partenaire s'améliorera ?
- Faites tout pour éviter de déclencher une dispute ou mettre votre partenaire en colère ?
- Accédez à tous ses désirs au détriment des vôtres ?
- Restez avec votre partenaire par crainte de ce qu'il/elle pourrait faire si vous le/la quittez ?

Si vous vous reconnaissez dans l'un de ces exemples, parlez-en à quelqu'un. Sans aide extérieure, la violence continuera. Faire ce premier pas pour demander de l'aide est

UN ACTE DE COURAGE !

SOYEZ BIEN CONSCIENT(E) que...

- **PERSONNE** ne mérite d'être maltraité. La violence n'est pas votre faute. Vous n'êtes pas seul(e).
- **N'AYEZ PAS PEUR DES MENACES** à propos de votre visa. Nous pouvons vous aider à trouver une solution.
- **NE VOUS** inquiétez pas si vous ne parlez pas la langue locale. Nous pouvons vous aider en plusieurs langues.

Comment venir en aide à une Victime ?

ESSAYEZ DE...

ENCOURAGER la victime à parler et se livrer, dans un endroit sûr et discret

ECOUTER la victime, et lui faire comprendre qu'elle/il n'est pas seul(e).

ENCOURAGER la victime à contacter des professionnels compétents en la matière.

AIDER la victime à élaborer un « plan de sureté » (rassembler les documents importants, trouver un abri à l'avance etc.).

ETRE patient avec la victime et lui offrir votre soutien constant et inconditionnel.

RECONNAITRE le courage dont la victime fait preuve et ses efforts pour s'en sortir.

COMPRENDRE qu'une victime fait souvent plusieurs tentatives avant de mettre fin à une situation de violence.

EVITEZ DE...

JUGER ou CRITIQUER les décisions de la victime.

COMPROMETTRE la sécurité de la victime en prenant trop d'initiatives à sa place. Respectez son rythme, ses décisions et ses choix.

SOUS-ESTIMER les dangers liés à sa situation..

Conséquences pour les Enfants

Dans près de la moitié des foyers touchés par la violence, les enfants sont affectés et manifestent entre autres:

- Anxiété, dépression, agressivité, perte de confiance en soi
- Maux de ventre, de tête, troubles alimentaires et du sommeil
- Somatisation
- Hypersensibilité auditive

Ressources

Consultez www.worldbank.org/domesticabuse pour plus d'information sur les ressources disponibles pour les personnels/conjoints du Groupe Banque Mondiale.

Pour les VICTIMES:

- Aux Etats-Unis: www.thehotline.org/help/resources/, National Domestic Violence Hotline (Tel: 1-800-799-7233) [Service confidentiel d'écoute et d'information.]
- Hors des Etats-Unis: www.hotpeachpages.net, International Directory of Domestic Violence Agencies [Répertoire International des Organismes Nationaux de Lutte contre la Violence Conjugale, en 110 langues.]

Pour les AUTEURS:

- Aux Etats-Unis: www.thehotline.org/help/for-abusive-partners/, National Domestic Violence Hotline (Tel: 1-800-799-7233)

Suis-je auteur de violence conjugale ?

- La violence dans un couple peut durer éternellement car c'est une situation contrôlée par l'auteur et non par la victime.
- Seul l'auteur peut faire cesser la violence par sa volonté d'y mettre fin. Vous pouvez changer si vous le voulez.

Si vous pensez être un auteur de violence conjugale...

...FAITES-VOUS AIDER !